



Montreuil, le 28/09/2016

Objet : situation des agents des Douanes de Roissy travaillant sur le site de Fedex

Madame la Directrice Générale,

Depuis le 5 août 2016 les agents des douanes de Roissy amenés à travailler sur le site de Fedex subissent une atteinte grave à leur statut d'agents assermentés de l'Etat. En effet, depuis cette date, la société en charge de la sécurité sur le site de Fedex exige de contrôler les coffres des véhicules personnels des agents des Douanes alors qu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions puisqu'ils arrivent sur le site pour prendre leur service.

De plus, le véhicule administratif, même s'il n'est pas fouillé est soumis à la présentation de la carte grise malgré son identification par un autocollant spécifique sur le pare brise. Preuve s'il en est que les rôles de de contrôle sont inversés !

La section CGT de Roissy a saisi le Directeur interrégional de cette problématique (voir courrier en pièce jointe). N'ayant obtenu aucune réponse officielle, ce qui quelque part ne nous étonne malheureusement plus maintenant, le Syndicat National des Agents des Douanes CGT vous saisi alors afin que vous rétablissiez les prérogatives des agents des Douanes sur la plate forme de Fedex.

Le seul compromis trouvé localement avec la société Fedex est que la hiérarchie de Roissy fournisse une liste de plaques d'immatriculation de douaniers afin que Fedex délivre un éventuel macaron aux douaniers pour que le coffre de leur véhicule personnel ne soient plus fouillé. **Cette solution a été proposée par un simple mail aux agents le 19 août et depuis plus aucune nouvelle... Les agents sont dans l'attente mais aussi surtout dans l'incompréhension.**

A une heure où l'Administration des Douanes travaille quotidiennement à la sécurité des échanges commerciaux (le secrétaire d'Etat au budget est même venu saluer le travail des agents des douanes de Roissy travaillant dans le fret express la semaine dernière), il est inconcevable que l'intégrité des douaniers soit remise en cause.

Que cette intégrité soit remise en cause par une puissante société Américaine qui se dit « partenaire » de la douane française est d'autant plus scandaleux ! Les prérogatives douanières doivent être respectées partout sur le territoire français et il en va de votre devoir de Directrice Générale de garantir ce respect.

Nous vous demandons donc urgemment :

- d'apporter une réponse claire et rapide aux agents
- de rétablir les douaniers de Roissy dans leurs prérogatives sur le site de Fedex

Veillez recevoir, Madame la Directrice Générale, nos sincères salutations.

Pour le SNAD CGT,
La secrétaire Générale,
Manuela DONA